

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte	Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies	Rue Circulaire 4	6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut	Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Etude du milieu 1.1			
Code	PEPS1B11PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Dorothee ROELANTS (dorothee.roelants@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de se poser des questions sur le monde qui l'entoure afin de lui permettre de proposer aux enfants dont il aura la charge des activités de découverte du milieu et de soi dans ce milieu

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans d'autres situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B11PSA Etude du milieu 1

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B11PSA Etude du milieu 1

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude du milieu 1			
Code	6_PEPS1B11PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans de nouvelles situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Formation géographique : concepts liés aux composantes du paysage.

Initiation scientifique : concepts liés aux êtres vivants.

Formation historique : vise la construction de repères et de représentations dans le temps. S'ouvrir au monde en découvrant, à travers l'identification et le traitement critique des traces laissées par les hommes et les femmes, un mode de vie des gens à une époque déterminée.

Pour l'Éveil : réflexions critiques à l'égard des supports susceptibles d'être utilisés avec les enfants dans les classes de maternelle.

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux - Approche interactive - observations - documents à analyser.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours.

Ouvrages de référence

Ouvrages de référence donnés dans les notes de cours et pour la plupart, consultables à la bibliothèque de la Helha.

Supports

Notes de cours distribuées aux étudiants et / ou mis à disposition sur la plateforme Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation répartie de la façon suivante en Édm :

50% pour la formation géographique et l'initiation scientifique.

50% pour la formation historique

Les épreuves ont lieu sous forme d'examens écrits.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).